



**LIT ET MIXE, le 17/05/2023**

M. Gérard NAPIAS, Maire

à

**Madame, Monsieur,  
le(la)conseiller(e) Municipal(e)**

## CONVOCAATION

Madame, Monsieur,

Conformément aux dispositions de l'article L.2121-10 et L.2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales, j'ai l'honneur de vous informer que le Conseil Municipal se réunira, en session ordinaire, **le lundi 22 mai 2023 à 18h30 à la salle du Conseil municipal.**

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur à l'expression de mes sentiments dévoués.

**Le Maire.** Gérard NAPIAS



### Ordre du Jour :

- Présentation et débat du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) du PLUI.
- Présentation des décisions prises par délégation du conseil municipal
- Fongibilité des crédits M57
- DM n°2 régularisation avance marché Salle Culturelle
- Convention Maison Médicale
- Créations de postes :
  - Agent administratif Maison Médicale
  - Agent de communication
  - Agent technique
  - Agent d'animation
  - Responsable de la Médiathèque
- Affaires SYDEC :
  - n°057207 : Candélabre accidenté, Allée du Carraou
  - n°048575 : Renforcement chemin du Braou
  - n°056642 : Renouvellement bulles, Rue Louis Sourgen, Imp. Des Bécuts, Lot Stade
  - n°057162 : Extension BT, branchement MARTIN, route du Gémie
- Subvention MOF
- Mise à disposition de parcelles communales pour pâturage